

Note aux Abonné(e)s

Cher(e) Abonné(e),

Les élections municipales et communautaires ont conduit à l'installation du comité syndical du SMEANN (Syndicat Mixte des Eaux et de l'Assainissement de Nibelle - Nesploy).

Lors de la séance du 06 mai 2026 les membres titulaires du comité syndical m'ont élu président et ont élu madame Marie-Christine Fontaine maire de Nesploy, vice-présidente.

Les membres du SMEANN et moi-même sommes conscients de la tâche et des enjeux à venir sur ce qui est communément appelé « le petit cycle de l'eau », à savoir les services de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

L'Eau est une ressource à préserver pour garantir dans les années futures son usage multiple, en premier lieu l'accès pour tous à une eau potable. Cet enjeu est crucial pour la santé publique. L'autre enjeu est celui de la préservation de l'environnement. En effet, les eaux usées doivent être épurées avant leur rejet dans la nature, afin de préserver la biodiversité.

A ce titre, je tiens à saluer et remercier les membres du comité syndical du SMEANN (ex-SIEANN) au cours des précédents mandats, sous la présidence de Gilles puis Sandrine Chevalier. Grâce à leur action et leur engagement, nous bénéficions aujourd'hui d'un service d'eau potable et d'assainissement collectif de qualité. Nous aurons à cœur de poursuivre cette trajectoire.

Afin de garantir la continuité, la qualité et la modernisation de ce service public, il m'appartient de vous informer d'une révision des tarifs prise par délibération lors du conseil syndical du 13 décembre 2025. Cette révision tarifaire dont vous trouverez le détail ci-dessous est applicable à partir de la facturation 2026

Tarif hors redevances Agence de l'Eau	2025	2026	Delta
Eau potable			
Abonnement	65,00 €	50,00 €	-15 €
Prix du m ³	1,15 €	1,40 €	+0,25 €
Assainissement			
Abonnement	70,00 €	50,00 €	-20 €
Prix du m ³	1,15 €	1,40 €	+0,25 €

Cette évolution de tarif doit nous permettre de maintenir un bon niveau d'exploitation et de maintenance de nos installations, de faire face aux augmentations des coûts, de répondre à des exigences réglementaires et environnementales renforcées et surtout de poursuivre les investissements nécessaires pour l'entretien et la modernisation de nos équipements publics, particulièrement les réseaux de distribution d'eau potable ainsi que les réseaux de collecte et le traitement des eaux usées.

Je vous remercie pour votre compréhension et votre confiance, et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Thibaud Duverger